

Nombres et pourcentages

A quoi sert le flot d'informations censées expliquer quantitativement les budgets, les variations de PIB, les « dettes » des pays, ce qu'elles représentent en variations de PIB, la répartition des richesses, ...

Voilà quelques informations, qui m'ont « interpellée » ces dernières semaines :

- ◆ **En 2016, 1% de la population mondiale** (de l'ordre de 7,35 milliards) possédera autant que les 99% restants c'est-à-dire que 73.5 millions de personnes posséderont autant **que** 7285 millions (Source OXFAM). Référence : la population française en 2015 est évaluée à 66.3 millions d'habitants.
- ◆ **En 2013, les 10% les plus riches** des pays de l'OCDE ont un revenu 10 fois plus élevé que les 10% les plus pauvres.
- ◆ **En 2013, 10% des Français les plus riches** ont un niveau de vie 7.2 fois supérieur aux 10% les plus pauvres ? (Question : y a-t-il dans l'OCDE des pays où les plus riches sont plus riches qu'en France ou bien les plus pauvres moins pauvres qu'en France ?).
- ◆ **En 2013, 13.7% de la population française**, soit 8 648 000 personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, qui est de 60% du niveau de vie médian soit $0.6 \times 1730 = 1038 \text{ €}$.
- ◆ L'évasion fiscale en France est de **60 à 80 milliards d'euros par an**. Bercy se glorifie d'espérer en récupérer environ 2 milliards en 2016 !... alors que le déficit de la Sécurité représente 11.7 milliards en 2014.
- ◆ D'ici 2017, les dépenses publiques baisseront de 50 milliards.

D'autres informations, peu médiatisées, ne manquent pas d'intérêt :

- ◆ D'après la CGT, l'application stricte des 35 h permettrait de créer immédiatement 3.5 millions d'emplois ; le passage aux 32 h en créerait 2 millions supplémentaires. Même Mme Taubira rêve des 32 h dans le Figaro !
- ◆ D'après la Cour des comptes, un lycéen d'enseignement général et technique « coûte » annuellement 10240 € et un lycéen des lycées professionnels 10740 € : « trop » de cours à faible effectif, « trop » de matières (langues vivantes ou mortes) à faible effectif, ailleurs on fait mieux avec moins.
- ◆ **Mais...** les dépenses de personnel de la Cour des comptes en 2013 se sont montées à 175.71 millions d'euros et les ressources

humaines à 696 personnes. Donc une personne travaillant à la Cour des comptes aurait coûté annuellement à l'État 250457 € soit 21038 € par mois ! (et un prof ?).

- ◆ **Vaut-il mieux investir** dans un élève de lycée ou dans un employé à la Cour des comptes ? (Si on considère le budget total de la Cour des comptes on obtient tellement de zéros que je n'en parlerai pas car je me suis peut-être trompée !).
- ◆ **D'après le FMI**, lorsque la richesse des 20% plus aisés augmente de 1%, la part du PIB reflue de 0.08 point dans les cinq années qui suivent. Si la part des 20% les plus pauvres augmente de 1%, le PIB progressera de 0.38 point.
- ◆ **Je pourrais allonger la liste des phrases** que nous délivre la presse en abondance. Que faire de ces informations ? Comment faire comprendre qu'une autre « finance » est possible, que les dépenses publiques sont un investissement, que c'est aux français, travailleurs, retraités, étudiants, d'exiger un autre partage des richesses .
- ◆ **Que n'écoute-t-on les salariés** qui, dans un sondage Harris Interactive (924 personnes issues d'un échantillon représentatif de 2098 personnes) estiment à 50% qu'ils ont besoin de 400 € de plus par mois et à 37% que leur entreprise a les moyens d'augmenter les salaires ?
- ◆ **Combien modeste** est leur revendication si on la compare aux salaires des « grands chefs d'entreprise », voire aux retraites chapeau et chèque d'accueil dans une nouvelle responsabilité! Auraient-ils lu les rapports du FMI ?
- ◆ **La presse n'est pas avare** de nombres et de pourcentages qui ne modifient ni n'expliquent les conditions de vie des Français: « Les chiffres ne comprennent ni la souffrance, ni la joie, ni l'amour, ni la peine. Nous sommes traités comme des objets » - Edgar Morin dans l'Humanité du 13 octobre.

Geneviève Dubut

Article publié par le secteur
retraités du Snes Versailles
en 2015/2016